ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'OUARZAZATE
CERCLE D'OUARZAZATE
CAIDAT GHASSATE
COMMUNE GHASSATE

AVIS D'ACHAT SUR BON DE COMMANDE N°34/2026

Le président de la commune GHASSATE procédé à l'achat sur bon de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n°2-22-431 relatif aux marches publics.

Objet de prestation : achat de ciment

Consistance de la prestation :

N°	Désignations	Caractéristiques et spécifique	Unité de mesure	Quantité	Granits exigées
1	Ciment 50 Kg	CPJ 45	U	200	Déchargement au siège de la commune et à charge de prestataire

Lieu d'exécution : Commune GHASSATE

Délai d'exécution lieu de livraison de la prestation : 7 jours au CT GHASSATE

Date et heure limites de réception des devis des concurrents :72 heures à compter de la date de publication.

Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marches Public accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Ghassate le : 19 Nove 2026

Le président du conseil de la commune

Le Président

Said BOUKIR